

Innovations et nouvelles technologies en Afrique du Nord dans le contexte de la COVID-19

Webinaire en ligne, 4 novembre 2020

15h - 17h heure de Rabat (UTC/GMT+1)

Thème : Innovations et Nouvelles Technologies à l'ère de la pandémie de la Covid-19 : préserver les réalisations technologiques des pays nord-africains et faciliter la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation pour saisir les opportunités et favoriser la création d'emplois durant et après la pandémie.

I. Contexte : La nouvelle réalité post Covid-19 et les ajustements qu'elle implique

La pandémie de la Covid-19 a provoqué de nombreux changements à travers le monde, perturbant les connexions de l'Afrique du Nord aux chaînes de valeurs mondiales et impactant des sources stratégiques de revenu à l'export (pétrole, aéronautique, textile et cuir, produits des industries métalliques et mécaniques), tourisme et transferts de fonds des diasporas. Des secteurs clés tels que la construction, le transport et la restauration ont été considérablement affectés. Aussi bien les grandes entreprises que les PME ont été durement touchées, engendrant une hausse du chômage et fournissant un terrain favorable aux troubles sociaux.

La pandémie a entraîné une profonde réorganisation des priorités stratégiques nationales, touchant le fonctionnement des économies, accélérant la transition vers le tout digital et générant un fort besoin de transformation systémique chez les entreprises, et sur le plan même de leur mode de fonctionnement. L'innovation sociale, entrepreneuriale et technique ainsi que leur potentiel ont suscité un intérêt accru dans le débat public en cours. La pandémie de la Covid-19 a également mis en lumière l'importance stratégique de la recherche et du développement dans un large éventail de domaines, dont le secteur pharmaceutique, la production alimentaire et les services publics tels que l'éducation ou la santé.

Depuis mars 2020, les réactions des pays d'Afrique du Nord face à la pandémie se sont concrétisées par le recours accru des gouvernements, des universités et des entreprises du secteur public et du secteur privé à l'expérimentation et à l'innovation, particulièrement dans les quatre domaines suivants :

- 1) **Adaptation du tissu productif au nouveau contexte** (des industries textiles affaiblies remobilisées en réaction à la demande de masques, augmentation significative des achats et des paiements en ligne tandis que les marchés traditionnels, d'ordinaire très fréquentés, sont désormais considérés comme des zones de risque à contamination relativement élevé ; réforme du droit des affaires facilitant le travail à distance, etc.).
- 2) **Adaptation des services publics de base, dont l'éducation et la santé** (efforts nationaux pour sauver l'année scolaire 2019-2020 à travers l'éducation à distance ; renforcement du soutien des gouvernements aux industries pharmaceutiques et à la recherche, aux initiatives nationales et universitaires pour la conception et la production de masques respiratoires, de visières de protection, de gels désinfectants ; recherche médicale et séquençage du génome de la Covid-19, etc.).

- 3) **Numérisation des processus administratifs en vue d'assurer la continuité des services** (documents administratifs, aide sociale en ligne aux familles, éducation en ligne, tribunaux en ligne, permis de circulation, documents de mariage, etc.).
- 4) **Utilisation des nouvelles technologies en soutien à la lutte contre la pandémie, au maintien de l'ordre public, à l'agriculture et autres** (usage accru de l'intelligence artificielle, de robots, drones, imprimantes 3D, applications téléphoniques en soutien aux corps médicaux et aux forces de police pour la sensibilisation, le respect des normes de distanciation physique, la désinfection des espaces publics, la détection des cas de Covid-19, l'orientation des patients et la facilitation de la communication entre les malades souffrant de Covid-19 et leurs familles ; contrôle de la migration et de l'urbanisation ; livraison de matériel agricole, surveillance des cultures agricoles et du bétail, prévention des incendies, détection et traitement des maladies végétales dans les zones difficiles d'accès aux personnes).

Compte tenu de la magnitude de l'impact de la pandémie à l'échelle mondiale et sur les pays nord-africains, il apparaît à ce stade improbable que la découverte et la distribution en masse d'un vaccin permettent de restaurer les dynamiques économiques nationales pré-pandémie du jour au lendemain. Les pays d'Afrique du Nord peuvent-ils maintenir et accélérer le rythme actuel des innovations et des expérimentations, pour mieux naviguer les tendances économiques mondiales et saisir les nouvelles opportunités offertes par le nouveau contexte économique mondial ?

Telles sont les questions majeures qui seront débattues lors d'un webinaire organisé conjointement le 4 novembre 2020 par la Commission Economique pour l'Afrique (Bureau de l'Afrique du Nord), l'UNESCO (Bureau du Maghreb) et le Policy Center for the New South. Ce débat sera animé en ligne par un panel d'éminents experts et en présence virtuelle de représentants gouvernementaux, de spécialistes de différentes disciplines et d'étudiants nord-africains.

II. Principaux thèmes de discussion

Les thématiques listées ci-après seront débattues entre les participants à la suite de l'exposition des points de vue des panélistes. Les recommandations issues de ce débat seront ultérieurement diffusées à grande échelle.

Question n°1 : Comment les nouvelles technologies ont-elles aidé les pays nord-africains à limiter l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les services publics et les économies nationales ?

La pandémie de la Covid-19 a provoqué des perturbations économiques sans précédent, remettant ainsi en question l'avenir des modèles de développement en Afrique. Cependant, la pandémie mondiale a aussi rapidement accéléré certains pans de l'économie numérique, créant de nouvelles opportunités pour réaliser l'Agenda 2063 ainsi que les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030. En effet, les nouvelles technologies constituent le dénominateur commun qui a aidé l'Afrique du Nord à atténuer l'impact de la pandémie et restaurer les moyens de subsistance. Pendant cette crise sanitaire, nous avons assisté à une accélération de l'adoption des technologies numériques digitales ainsi qu'à un déploiement de technologies de pointe (notamment à base d'intelligence artificielle) pour fluidifier le fonctionnement des services publics de base et soutenir l'économie nationale. Dans ce débat, nous en présenterons quelques exemples et échangerons à propos des leçons à retenir et des actions à recommander pour aller de l'avant.

Question n°2 : Sur la base des réalisations et des technologies utilisées pour assurer l'éducation à distance, comment penser la réinvention et le renforcement à long terme, pour des systèmes éducatifs plus innovants, ingénieux et ouverts aux problématiques mondiales ?

Les solutions technologiques de l'éducation à distance auront un impact non seulement sur l'apprentissage, mais aussi sur la vie sociale des enfants, des jeunes, des enseignants, des parents et de la société dans son ensemble. Des disparités importantes peuvent se creuser entre ceux qui ont accès aux technologies et à une bonne connexion Internet et ceux pour qui l'accès aux portails d'apprentissage à distance est un obstacle. Toutefois, cette période de crise nous donne également le temps de reconsidérer le secteur de l'éducation pour saisir les opportunités innovantes et technologiques qui s'offrent à nous. Les gouvernements ainsi que tous les acteurs de la communauté éducative doivent capitaliser sur les acquis de ce passage forcé à l'enseignement à distance pour mettre en place et construire des systèmes éducatifs plus innovants, ingénieux et ouverts aux problématiques mondiales.

Questions spécifiques à traiter par le paneliste :

Compte tenu de l'expérience de l'éducation à distance, quelles sont les technologies et les modes d'interventions les mieux adaptés aux réalités économiques et sociales des pays nord-africains pour introduire l'innovation dans le domaine de l'éducation ?

Quels sont les partenariats, processus et progrès accomplis qui permettront aux approches innovantes de bien fonctionner et aux systèmes éducatifs de se réinventer ?

Question n°3 : Quel rôle peuvent jouer les nouvelles technologies pour accélérer le rétablissement économique des pays d'Afrique du Nord et leur permettre de s'adapter au nouveau contexte économique mondial ?

L'Afrique du Nord peut-elle utiliser les nouvelles technologies pour faire face à la 4^{ème} Révolution industrielle, accélérée par la pandémie de la Covid-19 ? Les discussions porteront ici sur les ambitions des pays pour les nouvelles technologies dans leurs économies nationales et les mesures prises pour les réaliser, à travers la promotion de la Recherche & Développement ainsi que sur les plans institutionnel, juridique et politique.

Quelles sont les ambitions des pays nord-africains pour les nouvelles technologies à l'ère post Covid-19 ? Quelle est leur capacité d'innovation actuelle et comment les gouvernements peuvent-ils l'améliorer, notamment sur le plan de la R&D et la protection de la propriété intellectuelle ? Enfin, quel type de réforme est requis aujourd'hui pour permettre aux administrations et aux systèmes juridiques nationaux de ne pas se retrouver en décalage avec l'économie en raison de l'accélération causée par la numérisation ?

La coopération bilatérale et multilatérale peut-elle aider l'Afrique du Nord à rattraper ses retards actuels sur le plan des nouvelles technologies ? Si oui, quelles seraient les pistes de réflexion possibles pour les gouvernements et le rôle que pourrait jouer la CEA pour la mise en place de mécanismes de suivi en Afrique du Nord.

III. Déroulement de la rencontre

Cette rencontre sera organisée sous la forme d'un webinaire en ligne conjointement organisé par le Bureau de la CEA en Afrique du Nord, le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb et le Policy Center for the New South. Les interventions des participants se feront sous la forme d'une table ronde.

Seront invités à cette rencontre des représentants et experts d'Algérie, d'Égypte, de Libye, du Maroc, de la Mauritanie, du Soudan et de la Tunisie ainsi que les membres des réseaux des organisations participantes. Les recommandations, rapport du webinaire ainsi que la vidéo des discussions seront diffusés à travers les canaux habituels des trois institutions partenaires en vue de faciliter l'accès au contenu des travaux et recommandations.

Le webinaire est prévu le mercredi 4 novembre 2020 de 15h à 17h heure de Rabat (UTC/GMT+1) et se tiendra en anglais, français et arabe.

- **Modérateur :**
 - **Khaled Hussein**, Directeur par intérim du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord
- **Propos introductifs :**
 - **Vera Songwe**, Secrétaire exécutive de la CEA, Secrétaire Générale Adjointe de l'ONU
 - **Golda El-Khoury**, Directrice du Bureau de l'UNESCO à Rabat et Représentante de l'UNESCO pour le Maghreb
 - **Bouchra Rahmouni**, Directrice chargée de la Recherche, des Partenariats et des Evènements au Policy Center for the New South
- **Panelistes :**
 - **Saad Badaoui**, Senior Data Scientist, Policy Center for the New South
 - **Kais Mejri**, Directeur Général de l'Innovation et du Développement Technologique, Ministère de l'Industrie et des PME (Tunisie)
 - **Jean-Paul Adam**, Directeur chargé des technologies, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles, Commission Economique pour l'Afrique

IV. Contacts:

Coordination générale Khaled Hussein Email : hussein44@un.org	Documentation Mohammed Mosseddek Email : mosseddek.uneca@un.org
Coordination technique et & Communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Houda Filali-Ansary : filali-ansary@un.org ▪ Mohamed Alaoui : m.alaoui2@unesco.org ▪ Zineb Fathi : Z.Fathi@policycenter.ma 	Administration/Logistique Lahcen Hmade Email : hmade@un.org
Gestion des connaissances Salem Sebbar Email : sebbar@un.org	Secrétariat Naima Sahraoui Email : shraoui.uneca@un.org